



HAL
open science

Normes sociales, sexuelles et genrées des jeunes détenus en France au moment de leur passage à l'âge adulte

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Benoit Coquard, Arthur Vuattoux

► **To cite this version:**

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Benoit Coquard, Arthur Vuattoux. Normes sociales, sexuelles et genrées des jeunes détenus en France au moment de leur passage à l'âge adulte. *Revue jeunes et sociétés*, 2018, 3 (1), pp.114-132. <halshs-04470562>

HAL Id: halshs-04470562

<https://shs.hal.science/halshs-04470562v1>

Submitted on 21 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Normes sociales, sexuelles et genrées des jeunes détenus en France au moment de leur passage à l'âge adulte

Yaëlle Amsellem-Mainguy

Chargée d'études et de recherche, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP),
membre associée au CERLIS
amsellem-mainguy@injep.fr

Benoît Coquard

Chargé de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), membre du CESAER
benoit.coquard@inra.fr

Arthur Vuattoux

Maître de conférence en sociologie, Université Paris 13, chercheur associé à l'Injep
arthur.vuattoux@gmail.com

Résumé

Cet article se base sur une enquête de terrain menée dans cinq prisons pour mineurs françaises, interrogeant à la fois le moment de la détention, le parcours antérieur et les aspirations des jeunes pour l'avenir. Le regard des jeunes sur leur vie amoureuse et sexuelle présente, mais également sur leur quotidien carcéral et sur leurs aspirations, révèle une grande conformité de leurs attentes à des modes de vie de classe populaire, principalement marqués par la valorisation du travail et de la conjugalité stable hétérosexuelle. De ce point de vue, leur discours dessine un continuum entre les normes sociales, de genre et de sexualité entretenues dans la prison, dans leur quartier et dans ce qu'ils imaginent de leur avenir. Cet article permet également de comprendre le rapport qu'entretiennent ces jeunes à « la jeunesse » dans son ensemble, dont ils font partie tout en s'en sentant exclus, et la manière dont leur situation présente, dévalorisée et dévalorisante à leurs yeux, est le terreau d'une aspiration à la conformité, notamment en matière de position sociale, de genre et de sexualité.

Mots-clés : France, genre, jeunesse, passage à l'âge adulte, prison

Gender, sexual and social norms among young detainees in France during the transition to adulthood**Abstract**

This article is based on a field study of young people at five youth detention centres in France. It takes into consideration the time they spent in detention, their previous experiences and their hopes for the future. These young people's perspectives on their romantic lives and sexual activities, as well as on their daily lives in detention and their aspirations, reveal expectations that are closely aligned with popular-class lifestyles. Thus, they emphasize work and stable heterosexual conjugality. From this point of view, their discourse establishes a continuum between the gender, social and sexual norms that prevail in the detention centre, in their neighborhood and in the future they see for themselves. The article also sheds light on how these young people understand their ambiguous relationship with the general category of "youth", to which they belong but from which they also feel excluded. Their present circumstances, which they perceive as denigrating and demeaning, lead them to yearn for conformity in terms of social status, gender and sexuality.

Keywords: adulthood, intergenerational transmission, social link, generation, life

Pour citer cet article : Amsellem-Mainguy, Y., B. Coquard et A. Vuattoux (2018). Normes sociales, sexuelles et genrées des jeunes détenus en France au moment de leur passage à l'âge adulte, *Revue Jeunes et Société*, 3 (1), 114-132 <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/issue/130/80>

1. Introduction. Des jeunes sans avenir ?

Cet article a pour objectif d'explorer la situation des jeunes détenus dans les prisons françaises en les interrogeant sur leur vie présente (en prison et en dehors), mais aussi sur leur manière de concevoir leur futur (conjugalité, travail, mobilité géographique). S'agissant de jeunes filles et garçons ayant majoritairement entre 15 et 18 ans, l'analyse porte sur un moment charnière de leurs parcours de vie. Ces jeunes souvent déscolarisés, et donc déjà placés, se retrouvent sous bien des aspects confrontés à l'injonction à l'autonomie et à la responsabilité (trouver un travail, se stabiliser) qui caractérisent aujourd'hui un « devenir adulte » qui n'est plus séquencé par des rites de passage partagés par une génération (Van de Velde, 2008), mais plutôt par une manière de se prendre en charge, de prendre en main son propre parcours à la sortie de l'adolescence.

Il s'agit dans cet article de comprendre le rapport des jeunes à leur « génération », rapport marqué par le poids de l'exclusion symbolisée par la prison. Se classant entre jeunes détenus à partir de catégories liées à l'âge (les « grands », les « petits »), ils et elles ne parviennent cependant pas toujours à percevoir ce qui les unit aux autres jeunes, et ne font pas référence à des « événements communs » ou à des formes de socialisation partagées, marquant habituellement l'appartenance à une génération (Mauger, 2015). De plus, cet article entend penser ensemble les entretiens menés avec des filles et des garçons incarcérés, ce qui permet de comprendre, à partir de leurs récits de vie et de la manière dont ils et elles décrivent leurs aspirations pour l'avenir, les effets de genre à l'œuvre, et notamment leurs manières d'intégrer à leurs récits les normes liées à la parentalité, à la mise en couple, au travail. On verra notamment combien les récits des jeunes sont marqués par l'injonction à l'hétérosexualité reproductive, notamment dans ses aspects matériels (Delphy, 2013).

À partir de nos entretiens (n = 72) avec les mineurs en détention, nous nous demandons, d'une part, comment ils perçoivent leur situation dans et hors de la prison, en évoquant plus particulièrement leur vie sexuelle et amoureuse et, d'autre part, comment ces jeunes se voient dans quelques années : sur quels registres parviennent-ils à s'imaginer un avenir qui leur convient, un avenir qui les valorise ? Quels modes d'accomplissement leur semblent réalisables, quels autres leur paraissent inaccessibles ? Et selon les thématiques centrales de nos entretiens, en imaginant leur avenir, que disent-ils de leur rapport à l'amour et à la conjugalité, ainsi que de leur rapport au travail et à la mobilité ?

Ces questions sont indissociables de celles de la réflexivité et des autoclassements, notamment vis-à-vis des autres jeunes : ceux qu'ils côtoient au quotidien en détention ou dans leurs quartiers, mais également ceux qu'ils appellent parfois « les jeunes » sans s'y inclure eux-mêmes : les jeunes, ce sont « les autres » (les « étudiants », les « jeunes du centre-ville », etc.) qui incarnent une jeunesse « normale ». Le cas des mineurs détenus rappelle ainsi que lorsqu'il s'agit de de jeunesse en sociologie, il est nécessaire de rendre compte de l'hétérogénéité de cette tranche d'âge qui sert de catégorie, où l'on retrouve « les héritiers » (Bourdieu et Passeron, 1964) face aux jeunes « sans avenir » (Pialoux, 1979), « à tout faire » (Balazs et Faguer, 1979) et autres « enfants illégitimes » (Sayad, 1979). Si ces lignes de fracture ne sont pas figées, il est clair que les jeunes rencontrés

ont conscience d'appartenir à ceux qui sont le moins bien partis pour espérer un bon avenir.

L'entrée par la thématique de la sexualité des jeunes détenus, sur laquelle peu d'enquêtes ont été réalisées, vise à fournir des connaissances nouvelles sur le continuum de socialisation de genre entre la prison et la vie des jeunes hors de la prison, étant entendu qu'évoquer la question du genre dans les trajectoires carcérales implique de penser l'imbrication des rapports de genre, race, classe et âge dans les expériences des jeunes (Bessin et Vuattoux, 2016). Elle complète en cela les recherches d'ores et déjà menées, en France, sur les trajectoires d'enfermement des jeunes (Chantraine, 2011), sur l'évolution des lieux de prise en charge des jeunes confrontés à la justice (Sallée, 2016). Elle s'inscrit par ailleurs dans les réflexions sur la question du genre de la pénalité (Cardi, 2007) et sur la sexualité des hommes et des femmes en prison (François, 2016, Joël-Lauf, 2016) ou dans les institutions socio-éducatives (Amsellem-Mainguy et Dumollard, 2015). Enfin, parce que les jeunes interrogés sont avant tout des représentants des franges précaires de leur génération, leurs expériences seront nécessairement mises en rapport avec les connaissances existantes sur la sexualité des jeunes (Bozon, 2012).

Par le regard que portent les jeunes sur leur vie amoureuse et sexuelle présente, sur leur quotidien carcéral et sur leurs aspirations, on se demande donc comment les normes sociales, de genre et de sexualité qui s'actualisent dans l'espace carcéral s'articulent à celles qui ont cours dans leur vie amoureuse, et plus largement à celles des classes populaires, auxquelles ils appartiennent massivement. On se demande aussi comment ces normes déterminent leurs manières de voir l'avenir et comment, tout en étant socialement étiquetés comme déviants (Becker, 1963), leurs propos dessinent un fort attachement à la conformité, en matière de genre et de sexualité, mais également en matière de travail et de mobilité.

2. Méthodologie

L'enquête s'est déroulée de mars 2016 à avril 2017, comprenant une trentaine de jours sur le terrain dans cinq prisons françaises. Durant cette période, nous avons réalisé des entretiens individuels avec 72 jeunes détenus (60 garçons et 12 filles), âgés de 14 à 18 ans, ainsi qu'avec 59 professionnels issus des quatre principales administrations présentes en détention auprès des mineurs au quotidien : 26 éducateurs, 19 surveillants, 8 enseignants et 6 professionnels de santé.

Cet article se concentrant sur les propos des jeunes rencontrés, et non sur l'analyse des propos des professionnels, il convient de dire quelques mots du profil de ces jeunes. La population des mineurs détenus est marquée par une forte homogénéité sociale, au sens où la plupart des jeunes détenus appartiennent aux classes populaires. L'échantillon de jeunes rencontrés sur la base du volontariat dans les cinq prisons enquêtées n'échappe pas à ce constat : 39 % des parents des jeunes sont par exemple sans emploi, 22 % sont employés et 12 % sont ouvriers (données déclaratives recueillies au terme de chaque entretien). Par ailleurs, la majorité des filles et garçons rencontrés ont un niveau scolaire équivalent au collège, plus de la moitié d'entre elles et eux ont connu, précédemment à leur présente incarcération, d'autres incarcérations ou des placements.

Précisons ici qu'en France, les mineurs peuvent être incarcérés à partir de 13 ans, même si l'incarcération est considérée en droit comme une mesure de « dernier recours » (Ordonnance du 2 février 1945). Cependant, le dispositif carcéral s'est étendu au début des années 2000 : en plus des quartiers mineurs (QM) – ailes réservées aux mineurs dans des prisons pour majeurs, ont été créés des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM), avec la loi Perben I en 2002. Les premiers EPM ont ouvert en 2007-2008, en 2017 six sont ouverts avec une capacité de 40 à 60 cellules individuelles. Au 1^{er} mai 2017, on dénombre 69 679 personnes incarcérées (dont 2 379 femmes), parmi lesquelles 792 mineurs âgés (dont 46 filles) de 13 à 18 ans. L'âge moyen des mineurs détenus est de 16,43 ans (16,06 pour les filles contre 16,45 pour les garçons) et l'âge médian des mineurs détenus est de 17 ans (16 ans pour les filles contre 17 ans pour les garçons)¹. Le nombre de mineurs incarcérés à un instant *t* est resté relativement stable dans les dernières années, mais cette stabilité s'est doublée d'un plus fort recours aux alternatives répressives à la prison (placements en centres éducatifs fermés). Les mineurs représentent ainsi près de 1,1 % des détenus. Parmi eux, environ un tiers est incarcéré dans des EPM et les autres dans des QM. Notre enquête, du fait de la quantité d'entretiens réalisés, a permis de rencontrer un nombre important de jeunes au regard de la population mineure détenue dans son ensemble et de documenter à la fois la situation des EPM et celle des QM.

Les cinq prisons enquêtées sont réparties sur le territoire national métropolitain afin d'accéder à une compréhension de certaines réalités locales, d'effets de contexte. Deux prisons sont situées en Île-de-France, les trois autres en région. Parmi ces cinq prisons, trois sont des Maisons d'arrêt possédant des « Quartiers mineurs » (QM), c'est-à-dire des quartiers réservés aux mineurs au sein de prisons accueillant également des majeurs, l'une des deux maisons d'arrêt possédant un Quartier mineurs pour femmes. Deux autres prisons sont des Établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM), c'est-à-dire des structures carcérales accueillant exclusivement des mineurs et bénéficiant d'un renfort en éducateurs (la gestion quotidienne étant effectuée par des « binômes » éducateurs/surveillants présents ensemble, mais seulement en journée, dans les unités).

L'enquête sur les différents terrains a été réalisée par les trois sociologues, présents ensemble dans les prisons, permettant ainsi de combiner des entretiens, généralement réalisés par deux des trois enquêteurs, pendant qu'un autre pouvait passer du temps à observer le quotidien carcéral, à échanger de manière informelle avec les professionnels (notamment avec celles et ceux qui ne souhaitaient pas réaliser d'entretiens « formels », mais qui étaient d'accord pour échanger avec nous). Les entretiens ont toujours été réalisés avec l'un ou l'une des sociologues, dans des lieux préservant la confidentialité (salles fermées, sans présence extérieure), et sur le principe du volontariat. Ils étaient enregistrés et ont ainsi pu faire l'objet d'une analyse détaillée. Les jeunes étaient généralement prévenus par leurs éducateurs ou par les surveillants quelques jours avant notre arrivée. Dans les faits, plusieurs entretiens ont pu être négociés directement sur le terrain, pour les jeunes; il était important de « voir » qui étaient ces sociologues venant leur parler de sexualité avant d'accepter le principe de l'entretien. Les jeunes avaient, enfin, la possibilité d'interrompre l'entretien à tout moment ou de ne pas répondre à certaines de nos questions, ce qui ne s'est que très rarement produit. Les entretiens ont duré entre 45 minutes et 3 heures.

Lors de ces échanges, les jeunes se sont fréquemment exprimés sur leur avenir (sans se limiter à leur sortie de prison), sur la manière dont ils envisageaient leur vie affective, conjugale ou professionnelle future. Les questions relatives à l'avenir n'étaient pas nécessairement prévues dans le cours des entretiens et émergeaient soit spontanément (un jeune se mettant, par exemple, à décrire ses « plans » pour la sortie, en termes de formation, comme il y est encouragé par les éducateurs), soit à l'occasion de questions « hors cadre » que nous leur posions (en leur demandant, par exemple, la manière dont ils imaginaient leur vie « dans 10 ans »). Nous voulions éviter de tomber dans l'injonction au récit de soi typique des politiques sociales et pénales contemporaines (Fassin et Kobelinsky, 2012) : c'est pourquoi nous n'avons pas « temporalisé » nos questions, en faisant se succéder questions sur le passé, le présent puis l'avenir. Ce type de questionnement – socialement situé – qui invite à penser l'avancée en âge comme une « stratégie », semble avoir été intériorisé par les jeunes : ils et elles sont tout à fait capables de dérouler un « projet de vie », relié à un passé mis en récit. C'est le discours qu'attendent les institutions scolaires, socio-éducatives, judiciaires auxquelles ils ont affaire de manière régulière. Il n'était pas rare, par exemple, qu'en entretien, un jeune commence, avant même notre première question relative à l'enquête, par dérouler son parcours pénal en décrivant ses lieux de vie, sa scolarité, ses éventuels placements ou ses incarcérations antérieures. Il nous revenait alors de redire combien notre enquête visait à sortir d'une analyse « classique » de leur parcours – celle à laquelle ils sont confrontés quotidiennement – en les questionnant sur leur intimité, leurs aspirations, et sans que cela ne conduise à une évaluation de leur récit.

Précisons que lors de l'analyse des entretiens, il était important pour nous de mesurer le biais intellectualiste qui peut dominer dans le rapport au temps, et qui se matérialise par la mise en difficulté des personnes précaires sommées de répondre aux « projets » des institutions qui les encadrent (Pôle Emploi¹ en est un exemple), impliquant pour ces usagers de se conformer aux attentes perçues à travers un discours dépersonnalisé et attendu par des représentants des institutions avec lesquelles ils ont maille à partir. Enfin, une dernière mise en garde concerne les prénotions sur une population – et plus spécifiquement une jeunesse – perçue comme « perdue », qui aurait nécessairement un rapport négatif à l'avenir. Ce n'est pas nécessairement le cas des jeunes que nous avons rencontrés, qui, pour la plupart, distinguent fortement leur situation présente (en prison), de leur avenir : ils s'imaginent être une tout autre personne lorsqu'ils auront en leur possession les divers attributs statutaires associés à l'âge adulte, au premier rang desquels, avant le travail (ou les études), on trouve la famille par le biais de la mise en couple stable.

¹ Pôle Emploi (agence publique chargée, en France, de l'indemnisation et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des chômeurs) exige souvent des personnes accompagnées qu'elles mettent en récit un projet professionnel, préalable à l'indemnisation.

3. Normes et catégorisations sexuelles et genrées, dans et hors de la prison

3.1. La prison comme espace de reproduction des normativités genrées et sexuelles à la fin de l'adolescence. L'exemple des catégorisations entre détenus

Dans les discours des jeunes, et dans ceux des professionnels qui les encadrent, le moment de l'arrivée en détention fait l'objet de nombreux commentaires. Les professionnels évoquent l'épreuve des premiers jours de détention pour des jeunes qui n'y sont parfois pas préparés, tandis que d'autres le sont davantage, du fait d'incarcérations multiples au cours de l'adolescence. Certains jeunes font référence, en entretien, à « l'interrogatoire » des premiers jours : non pas celui de l'administration (qui rencontre les nouveaux arrivants pour évaluer les risques de suicide, s'assurer de l'état de santé ou mettre en place une prise en charge particulière), mais celui que leur font subir les autres jeunes. Lors de nos périodes d'observation en prison, nous avons pu constater l'intensité de cet interrogatoire, qui se déroule souvent par fenêtres de cellules interposées. Les détenus crient leurs questions au nouveau venu. « T'es d'où ? », « T'es là pour quoi ? » Ce sont là les premières manières de classer un détenu, de le ranger dans une catégorie identifiable et d'ajuster son comportement face à lui, lorsqu'on le croquera à l'avenir dans un temps collectif ou un couloir. Si ce moment est si important dans la vie de la prison, c'est que les enjeux de réputation sont au cœur des socialisations adolescentes, en particulier en milieu populaire (Lepoutre, 2001). À travers la réputation (bonne ou mauvaise), c'est une question d'honneur qui se pose, et il s'agit pour les jeunes détenus d'être du « bon côté », c'est-à-dire dans la bonne catégorie de détenus.

Quelles sont, justement, les catégories à l'œuvre dans la détention, et en quoi s'inscrivent-telles dans des normativités genrées et sexuelles, entendues comme « l'environnement idéologique » (Hall, 2007) des pratiques et discours des jeunes rencontrés en matière de genre et de sexualité (manière de se juger entre jeunes, sur la base de l'appartenance à une catégorie de sexe, manière de parler de la sexualité, manière de définir les normes de bonne conduite en la matière) ?

Des classements opèrent entre détenus garçons sur la base de la sexualité. La distinction entre les « grands » et les « petits » est par exemple au cœur des catégorisations communes entre détenus. Cette distinction, basée sur l'âge supposé, mais surtout sur l'apparence, porte en elle son lot de représentations liées à la sexualité. Dire d'un détenu qu'il est un « petit », c'est l'assigner à son inexpérience sexuelle, mais surtout à son immaturité, symbolisée par la pratique de la masturbation. Dans la bouche de nombreux jeunes, les « petits » sont ceux qui « se masturbent tout le temps ». Les « petits » sont décrits par les « grands » comme « accrocs » à la masturbation, excités par des émissions de télé-réalité et démonstratifs quant à leurs désirs sexuels. À l'inverse, les « grands » vont dire qu'ils ne se masturbent plus, ou du moins qu'ils se contrôlent suffisamment pour choisir leurs moments et se montrer discrets. Cette distinction entre « grands » et « petits » se teinte parfois de paternalisme dans les entretiens, lorsque des « grands » expliquent qu'ils ont des choses à apprendre aux « petits ». Lors d'une séance de restitution, un jeune de 17 ans, qui se présente sans cesse comme un « grand » face aux autres détenus, propose même à un « petit » de « l'emmener aux putes à sa sortie », après que le garçon âgé de 14 ans déclara qu'il n'avait jamais eu de rapport sexuel.

Bien sûr, cette catégorisation quotidienne des détenus basée sur la sexualité et la maturité est parfois éclipsée par une catégorisation liée aux infractions commises, qui trace une ligne de démarcation très nette entre détenus : il y a d'un côté les « pointeurs », prévenus ou condamnés pour des faits de viols, et d'un autre côté tous les autres détenus. Cette catégorisation, là encore basée sur la sexualité (car derrière la catégorie de pointeur, il y a le soupçon d'être sexuellement déviant), que l'on trouve également chez les détenus majeurs, place les agresseurs sexuels présumés « au bas de la hiérarchie de valeurs en détention » (Le Caisne, 2004) et permet aux non-pointeurs de dire ce qu'ils ne sont pas : des violeurs, des « pédés »².

Ces deux manières de catégoriser les autres détenus, basées sur une double démarcation entre « grands » et « petits » et entre sexualité « normale » et « déviante », font écho à ce que les jeunes expriment, de manière générale, à propos de leur vie amoureuse et leur sexualité, y compris hors de la prison.

3.2. Le discours sur la vie amoureuse et sexuelle hors de la prison : la catégorisation des partenaires sexuels et amoureux

Lors des entretiens, la vie en détention était sous-jacente à de nombreuses questions, mais nous souhaitons cependant aborder avec les jeunes l'ensemble de leur parcours, notamment pour parler de genre, d'amour et de sexualité. Afin de comprendre leur rapport aux normes sociales en général, la sexualité s'est avérée être une entrée pertinente. En effet, parler de sexualité implique de parler des partenaires sexuels, mais aussi de morale sexuelle (ce que l'on fait ou ce que l'on devrait faire, ce que l'on refuse de faire, etc.), laquelle est souvent une morale de genre, basée sur une appréhension naturalisante des sexualités masculines et féminines.

Parmi les propos les plus communs entendus lors des entretiens, on relève une forte propension des jeunes à catégoriser leurs partenaires sexuels, et plus généralement à classer les autres et à se classer en fonction de son rapport à la sexualité. La catégorisation des partenaires sexuels n'est pas une spécificité des jeunes (Bozon, 1999), mais elle recèle ici quelques spécificités, car elle opère au moment de l'entrée dans la sexualité (avec l'enjeu majeur de qui rentre ou non dans la sexualité, selon quelle modalité, avec quel « type » de partenaire). En la matière, la référence à la moralité (et au stigmate associé à une sexualité « facile ») est structurante.

Le stigmate sexuel pèse en premier lieu sur les filles, typiquement considérées comme des « putes » si elles acceptent ce que les jeunes leur demandent : ne pas repousser leurs avances ou encore avoir un rapport sexuel avec eux. Une « fille bien » (terme opposé, dans les discours des jeunes, au terme « pute ») est celle qui fait attendre, qui ne « couche pas trop vite ». Cela ne signifie pas cependant que les garçons s'abstiennent de coucher avec celles qu'ils nomment les « putes », avec lesquelles c'est selon eux « facile », en revanche, ils n'envisagent en aucun cas une relation durable avec ces partenaires de second rang. Chez les garçons que nous avons rencontrés, le fait de catégoriser les filles comme des « putes », qui renvoie de prime abord à une violence de genre, à l'imposition par les hommes d'une morale sexuelle qu'ils ne s'imposent pas

² La catégorie de « pointeur » charrie avec elle son lot de représentations et d'amalgames, puisque la catégorie, au départ, spécifiquement dédiée aux détenus violeurs d'enfants, s'applique aussi aux autres viols et agressions sexuelles, et plus généralement à une sexualité pensée comme « déviante » (incluant notamment, dans les propos de nombreux jeunes, l'homosexualité).

nécessairement, n'est pas sans lien avec la perception qu'ils ont d'eux-mêmes comme des mauvais garçons, peu fréquentables, « des cas soc' » [cas sociaux], disent-ils parfois. Dès lors, une fille qui accepte d'avoir des rapports sexuels ou parfois simplement de « traîner » avec eux est catégorisée comme « pute ». En d'autres termes, ils ne mériteraient pas mieux comme partenaire.

Du côté des filles, on trouve, sous des atours moins frontaux, une distinction similaire entre les « mecs sérieux » et les autres, souvent associée à l'âge. Les « petits » (catégorie dont on a vu les usages dans la prison elle-même), ces garçons peu expérimentés, qui cherchent avant tout à avoir des rapports sexuels, ne les intéressent pas et elles préfèrent les « grands ». Ainsi, des filles incarcérées dans un établissement mixte ont toutes fait référence, en entretien, à une distance « d'âge mental » vis-à-vis des détenus garçons. Naïma, qui n'est âgée que de 15 ans, parle ainsi des garçons incarcérés en tant que potentiels partenaires sexuels :

Après ici en prison, t'as vu, c'est des petits, mais il y en a, ça pourrait passer parce que je suis en prison. Mais si je serais pas en prison, je calcule même pas des gens comme ça. (Entretien avec Naïma, 15 ans, incarcérée depuis 2 mois et demi)

Les filles valorisent, comme les garçons, les relations sérieuses, le fait de ne pas avoir de rapport sexuel trop rapidement avec un partenaire, même si elles ont par ailleurs des rapports sexuels avec des garçons qu'elles ne font pas toujours attendre. Filles comme garçons mettent ainsi en œuvre un double standard dans une justification des choix de partenaires sexuels et amoureux, entre ceux qui comptent et ceux « pas sérieux », dévalorisés et parfois dévalorisants.

Enfin, chez les garçons, conscients des frontières existantes entre les milieux sociaux, une catégorie de partenaires leur reste inatteignable : les filles de la jeunesse étudiante ou lycéenne des centres-villes, celles avec qui une éventuelle relation ne pourrait selon eux passer que par des mensonges sur l'origine sociale et/ou migratoire dès les premiers moments de drague. Ces filles sont le plus souvent, pour les garçons rencontrés, rangées dans la catégorie des « filles bien », scolarisées au lycée, voire étudiantes, qu'ils décrivent également par leur couleur de peau (ces filles, ce sont aussi « les blanches », par opposition à eux qui sont, pour la plupart, racisés, issus de l'immigration postcoloniale). On voit ainsi que les normes de genre et de sexualité, qui conduisent à une distinction entre de potentielles partenaires, sont associées par les jeunes aux autres rapports de pouvoir qui structurent la société, basés sur la couleur de peau, les origines ethnoraciales et la classe sociale notamment. On ne trouve pas d'équivalent, chez les filles, de cette figure du partenaire inatteignable, sans doute du fait de leur place plus favorisée sur le « marché sexuel » et de leur plus grande mobilité sociale (Beaud, 2014), qui leur donne davantage accès à des partenaires socialement favorisés (pour certaines d'entre elles, par le biais d'une activité d'« escorting »). Contrairement aux garçons, les filles interrogées semblent rencontrer bien moins de difficultés à avoir des rapports sexuels hors de leurs groupes de pairs.

Les mécanismes de catégorisation qui viennent d'être décrits sont un effet des parcours de ces jeunes, qui se sentent à la fois relégués scolairement, professionnellement, et en arrivent même à se considérer comme « à part » de « la jeunesse ». Toutefois, leurs représentations « au présent » gagnent à être mises en perspective de leurs

représentations de l'avenir, de leurs aspirations. En effet, si les jeunes jugent souvent durement (comme la société les y invite) leur situation présente, la fin de leur adolescence est parfois un temps de remise en question, et leur passage à l'âge adulte est envisagé d'une manière radicalement différente – c'est-à-dire comme un moment de normalisation de leur situation, du point de vue sexuel et affectif, mais également dans leur rapport au travail, à la conjugalité et à la mobilité. Les adolescents rencontrés, parfois étiquetés en tant que déviants, semblent aspirer, lorsqu'ils ou elles parlent de leur avenir, à une conformité aux normes sociales, de genre et de sexualité.

4. Ce que disent les jeunes de leur avenir : une aspiration à la conformité

4.1. L'avenir au-delà du récit institutionnel

L'extrait d'entretien avec Amaury, 17 ans, fils d'une mère intérimaire et d'un père qui travaille dans une centrale nucléaire, souligne bien cette projection dans une vie à venir meilleure, hors du milieu carcéral.

Et toi, qu'est-ce que tu faisais, avant d'être ici, est-ce que tu étais au lycée ?

Amaury : J'étais en formation mécanique, mais maintenant je suis en formation cuisine. Je trouve ça mieux parce que j'ai commencé à faire un atelier et j'ai bien aimé. Avant, j'aimais bien faire des petits plats et j'aimais que ce soit bien propre et bien soigné. Et là, j'ai vu que j'aimais bien ça en fait. Pour la mécanique, j'étais motivé aussi. Je connais bien la mécanique. J'ai une moto et j'aime bien réparer ma moto. On aime ça au quartier. On montait des scooters.

Et pourquoi la cuisine ça te semble mieux ?

Amaury : Parce que j'aime bien cuisiner. Je prends du plaisir à cuisiner. Je prends tout mon temps. Je fais à manger tout seul. J'ai une plaque de cuisson.

[...] Et en mécanique, tu te préparais à faire un CAP ? Et à la sortie, tu vas faire un CAP cuisine ?

Amaury : Ouais. C'est ça. C'est le domaine que je veux. Je préfère la cuisine pour préparer les plats et cuisiner dans un grand restaurant pour faire des beaux plats et un peu de tout. (Entretien avec Amaury, 17 ans, incarcéré depuis 6 mois).

Si Amaury évoque ici son avenir professionnel, les discours des jeunes rencontrés montrent qu'ils et elles lient à cet avenir professionnel un ensemble de représentations, d'aspirations. Ils et elles ont également tendance à se projeter dans une conjugalité stabilisée, encadrée par un travail stable et des formes de mobilité géographique très restreintes (recherche d'un travail et construction d'une famille dans un périmètre proche de leur lieu d'habitation actuel). Nadia, 17 ans, dont la mère est sans emploi et le père cariste, évoque le « pactole » qu'elle a mis de côté avant d'être incarcérée. Son discours autour de l'argent capitalisé pour « plus tard » l'amène à évoquer ce qu'elle s'est construit comme futur. De plus, cette propension à se projeter est largement

imposée par le fait qu'elle était enceinte lors de son entrée en prison – elle a fait une fausse couche quelques mois avant l'entretien.

Et du coup tu trouves que c'est pratique [de mettre des sous de côté hors de chez sa mère] parce que... ?

Nadia : *Eh ouais, je vis très très bien moi personnellement.*

Oui, c'est ça. Tu vis très très bien, mais en même temps tu dépenses pas tes sous quoi.

Nadia : *Ouais, mais c'est pas grave. Le jour où j'aurai 24 ans, je passerai en classe E [une gamme de voitures Mercedes], appartement propriétaire sur les Champs. Non, quand je serai propriétaire... À 24 ans, je sors, beh à 24 ans je vais être dehors et tout, à 24 ans je sais que je peux me prendre mon appartement, payer la voiture. En même temps, je paye mon permis. T'as ton appartement, ta voiture, t'as encore ton argent de côté, c'est bien, ta vie elle est bien, elle est faite. Tu t'occupes bien de ton mec, tu fais ton gosse, t'assumes ton gosse, et voilà.*

Oui, du coup c'est pas mal que tu sois pas enceinte maintenant en fait.

Nadia : *Beh non puisque j'aurais été enceinte dans tous les cas. J'ai de l'argent pour assumer derrière. Non, même j'ai ma famille et tout. Ça veut dire ça va, j'ai... Beh au pire, on aurait pris un appartement à louer, on aurait payé tous les mois, on aurait mis un petit billet de côté, au calme. Dans tous les cas l'argent il rentre tout le temps. (Entretien avec Nadia, 17 ans, incarcérée depuis 4 mois).*

Comme le montre cet extrait d'entretien avec Nadia, les événements marquants sont imbriqués les uns dans les autres : l'indépendance résidentielle, l'accession au permis de conduire sont régulièrement reliées à leurs discours sur la conjugalité, la vie de couple, la parentalité, ou encore la sexualité. Ainsi, les discours sur l'avenir renvoient évidemment aux questions posées, aux objectifs de notre enquête, mais aussi à des préoccupations de l'ensemble des jeunes dans la perspective du processus d'entrée dans l'âge adulte (Régnier-Loillier, 2009, Van de Velde, 2008)

4.2. Enzo, ou les différentes dimensions d'un avenir souhaité conforme

À travers le cas d'Enzo, 17 ans, incarcéré en QM depuis un mois au moment de l'entretien, il s'agira de montrer comment les attributs statutaires du passage à l'âge adulte sont imbriqués, non séquencés par des étapes successives, mais pour autant reliés les uns aux autres. Au cours de l'entretien mené avec lui, Enzo parle à la fois de sa vie conjugale future, de son éventuel travail et des conditions de vie souhaitées depuis un présent marqué par la détention. Ses propos rappellent que les frontières entre les représentations du travail et celles de la conjugalité ou de la sexualité sont poreuses et se répondent. Enzo vit chez sa mère, dans une grande ville française. Sa mère est sans emploi et son père incarcéré depuis plusieurs années. Fils unique, il a connu une scolarité linéaire, il était d'ailleurs en train de préparer un Bac professionnel au moment de son incarcération. Il a quelques amis, à la fois dans sa communauté (les Bosniaques

de sa ville) et hors communauté. Avec ses potes du quartier (bosniaques ou non), il sort en boîte, « en ville » et peut ainsi rencontrer des filles autres que celles de l'école. Il dit bien aimer sortir avec des « blanches », avec qui il a parfois des rapports sexuels, tout en expliquant qu'il fera sa vie avec une « Bosniaque ». Enzo distingue sa période de vie présente, marquée par le quartier, ses amis, quelques filles, et un futur qu'il imagine bien différent : en Bosnie, avec une femme et un travail indépendant (« un snack »). Son projet de vie est même bien avancé, il l'a chiffré, il y a réfléchi :

Là-bas (en Bosnie), la vie elle est autrement. Après, je te dis pas ça [pour] maintenant. Aujourd'hui c'est un projet. Après il faut mettre l'argent de côté, c'est ça le plus important. Un petit 30 000, 40 000, pas des sommes extravagantes, t'as compris. Pas 100 000 euros, 200 000 euros. Avec 50 000 euros, t'achètes un petit snack et ta maison, et tu as ta petite voiture, et ta vie elle est propre. Je te dis, t'as encore 10 000 euros de côté. L'argent, ça double là-bas.

Sa capacité à se projeter professionnellement dans un autre pays n'est possible que parce qu'Enzo part régulièrement en Bosnie durant les vacances d'été. Ces voyages, marqués par l'objectif de ne pas rompre avec le pays d'origine, constituent également un temps de transmission des valeurs et attentes matrimoniales de la part de sa famille. Ainsi, il raconte comment cette dernière a récemment cherché à le marier.

Enzo : Cette année quand je suis arrivé en Bosnie, ils m'ont fait un truc, ils m'ont fait un sale coup. Ils m'ont dit : "Attends, quelqu'un va venir pour toi" et tout. "Faut que tu penses à l'avenir".

Ils voulaient que tu te maries ? Et tu as dit non ?

Enzo : La meuf, franchement, elle était jolie. Après, j'ai pas la tête à ça pour l'instant. Je vais t'expliquer un truc. J'imagine, j'aurais fait un truc avec elle. Je l'aurais ramenée ici. Pas je me marie, genre juste je me mets avec elle. Je la ramène en France. Moi, là, j'ai pris huit mois. Je la vois pas pendant huit mois. Qu'est-ce que j'en sais que la France l'a pas choquée ? T'as compris. La meuf elle est jamais venue en France, elle connaît pas. Elle va enlever le foulard ici, elle va faire n'importe quoi. Elle va aller en boîte, elle va se faire chtiber [draguer] par des gars, t'as compris. Moi, je te dis, huit mois c'est long pour une femme.

Malgré la situation, Enzo semble avoir résisté à la volonté de sa famille sans grande difficulté et sans créer de conflit. Il explique aussi que cet événement correspond à ses attentes futures. Pour lui, sa vie actuelle, avec les petits illégalismes qui font risquer la prison et le fait qu'il n'ait pas de travail régulier l'empêche de se marier dans l'immédiat et d'avoir la vie qu'il juge respectable et désirable. Il explique que la situation de son père, incarcéré « depuis longtemps », l'incite à attendre pour s'installer avec une fille. Pour lui, ses délits présents, même si la détention l'empêche de s'installer durablement dans la vie, lui servent à préparer l'avenir : il parle de l'argent qu'il gagne avec de petits trafics. Cet argent permettra, selon lui, de partir en Bosnie et d'y faire sa vie honnêtement. Il dit d'ailleurs combien il est attaché à cette vie honnête et tranquille :

Déjà chaque citoyen, qu'il soit français, bosniaque, qu'est-ce que tu veux ? Qu'il apporte quelque chose à la société, t'as compris ? Si

t'apportes rien à la société, la société elle va te négliger. Faut travailler, faut apporter quelque chose à la société.

Enzo veut travailler, il veut une femme, il veut des enfants (« une équipe de foot »), et aussi la « maison » qu'il évoque à de nombreuses reprises durant l'entretien. Ce dont il est sûr pour l'avenir, c'est qu'il partira en Bosnie. Il ne sait pas, cependant, s'il rencontrera sa femme en France (pour l'emmener en Bosnie ensuite) ou directement en Bosnie :

Je sais pas comment ça se passe. Peut-être je vais la rencontrer là-bas et je vais dire on reste ici, t'as compris, peut-être je vais la rencontrer ici et je vais l'emmener là-bas. Ça dépend. Après, là-bas, quand tu tiens une meuf, t'inquiète, y a quelque chose de sûr, c'est qu'elle t'aime la meuf, moi je te dis qu'elle te suit. Faut juste quelque chose de sûr, t'as compris, que ce soit pas une galère, tu vois.

L'entretien avec Enzo montre comment il a construit un scénario pour sa vie future, distinct, mais non sans continuité avec sa vie présente. Si le présent est en partie fait de l'« insouciance » (Peretti-Watel, 2010) caractéristique de l'adolescence, et notamment d'un investissement scolaire et affectif perçu comme transitoire, sans réelle conséquence pour le moment, Enzo semble pourtant se soucier du futur et s'y préparer : il paraît même envisager ses délits (à travers le « revenu » qu'il en tire) comme une forme d'épargne pour sa vie « tranquille » à venir (ce que l'on pouvait également retrouver par exemple dans les propos de Nadia cités plus haut). On pourrait, sans trop extrapoler, parler d'une homologie dans sa manière de penser le présent, entre son point de vue sur le travail (aller au lycée, tout en étant régulièrement absent, en faisant quelques trafics) et son point de vue sur la sexualité/conjugalité (coucher avec des filles, sans que ce soit sérieux, au sens où il ne se projette pas et n'envisage pas de construire une « histoire » longue avec ses partenaires). La logique s'inverse quand il parle du futur, où son rapport au travail (un travail « honnête », « sérieux ») rejoint son rapport à la conjugalité (une « fille sérieuse », qu'il aime). Comme pour un grand nombre de jeunes rencontrés, Enzo précise que sa situation présente n'est que transitoire, propre à une période clairement associée à la jeunesse (Truong, 2013). On peut lire les actes présents d'Enzo (l'accumulation d'argent, ou encore dans ses voyages en Bosnie) comme une préparation de sa vie d'adulte, beaucoup plus conforme aux attentes sociales de l'âge adulte telles qu'on les perçoit notamment à travers les médias (cinéma, littérature, etc.) ou encore dans les publicités. Ainsi, Enzo se projette dans un futur marqué par la conformité à des normes sociales (notamment sexuelles et conjugales). En cela, le cas d'Enzo est caractéristique des autres jeunes rencontrés dans le cadre de cette enquête, eux aussi marqués par une forte conformité. Conformité au modèle capitaliste d'accumulation des richesses d'une part, à travers un attachement au travail et aux possibilités de consommation associées, et conformité au modèle hétéronormatif de conjugalité, marqué par la monogamie légitime (le mariage) et la parentalité (avoir plusieurs enfants).

4.3. Une aspiration hétéronormative à la conjugalité et à la parentalité

Concernant la conjugalité et la parentalité, certains des jeunes rencontrés sont déjà inscrits dans des relations stabilisées (certains sont parents, ou mariés dans leurs communautés – à défaut de pouvoir l'être légalement), ou sont en train de constituer leur vie conjugale. D'autres n'y voient pas l'une de leurs préoccupations actuelles, préférant « profiter de leur jeunesse » avant de se « poser ». Ici, l'âge différencie les propos tenus par les jeunes : les plus âgés étant plus à l'aise pour se projeter dans une vie amoureuse et conjugale. Mais c'est surtout le fait d'être expérimenté qui distingue les jeunes entre eux (autant chez les filles que chez les garçons). Tout se passe comme s'il leur était plus aisé d'évoquer des aspirations conjugales au regard de leurs expériences antérieures (ou actuelles) : être en capacité d'être en couple, de maintenir une relation dans le temps, d'être un partenaire « sérieux » ou dans une relation dans laquelle ils se projettent, sont des arguments mobilisés dans les entretiens. Les entretiens révèlent ainsi une volonté récurrente de « trouver la bonne personne », de s'installer dans une configuration sexuelle et genrée caractérisée par l'hétérosexualité, la monogamie et la parentalité. En somme, les jeunes rencontrés aspirent à ce que les anthropologues et sociologues de la sexualité nomment « hétérosexualité obligatoire » (Rubin, 2010) : une norme de conduite valorisée et légitimée dans la société, construite par exclusion des contre-conduites (hétérosexualité non reproductive, mais surtout homosexualité ou bisexualité), aspiration à la « normalité » sociale qui est d'autant plus marquée pendant la jeunesse (Juhem, 1995). Cette dimension de leurs aspirations vient confirmer que l'approche de ces jeunes par leurs singularités (liées à leur étiquetage en tant que déviants) doit être relativisée à l'aune de l'étendue de leur aspiration à la conformité, sur des pans entiers de leur vie sociale.

Ainsi, comme la plupart des jeunes de leur génération, les filles comme les garçons rencontrés aspirent à avoir des enfants, sans pour autant considérer l'entrée dans la parentalité et la construction d'une famille à la légère.

Majid a 15 ans, sa mère est cuisinière et son père chauffeur-livreur. Il vient d'être incarcéré en QM. Quand il parle de sa sexualité, il évoque les quelques « putes » avec lesquelles il a couché. Il porte un regard assez dur sur ces expériences, qu'il considère comme étant sans intérêt et, comme de nombreux jeunes garçons rencontrés, semble porter un intérêt limité à la sexualité, en tout cas telle qu'il l'a connue. Il refuse d'associer ces expériences à des sentiments ou à du plaisir. Peu de temps avant son incarcération, Majid vient cependant de rencontrer une fille, différente des « putes » (les autres filles, qu'il a connues avant), et cette différence se traduit par le fait qu'il n'a pas encore couché avec elle, au bout d'un mois de relation. Cette rencontre semble avoir marqué une étape dans sa vie sentimentale, mais il ne veut pas non plus aller trop vite.

Pour toi, le plus important, c'est d'avoir une relation avec elle et d'être bien avec elle et tout ça ?

Majid : *Ouais, c'est ça. La confiance, c'est ça d'abord.*

Mais toi, du coup, t'es jeune, t'as bientôt 16 ans, ça reste jeune, mais là, tu te verrais te poser avec une fille déjà ou... ?

Majid : *Si je l'aime, elle elle m'aime, on a confiance en nous, on va faire que ça dure le plus longtemps possible, pourquoi pas jusqu'au mariage aussi.*

Ah oui ?

Majid : *Beh oui, je pourrais moi. Je peux rester pendant quatre ans avec elle, et après me marier. Ouais, ça... ouais.*

Parce que des fois on se dit : Ouais, jusqu'à 20 ans, je suis libre, machin, après je verrai. Mais toi, ça te dérangerait pas, là, de te poser avec une fille ?

Majid : *Non, ça me dérange pas.*

T'aimerais bien même ?

Majid : *Ouais.*

Avoir des enfants et tout aussi ?

Majid : *Ouais, mais pas pour maintenant.*

(Entretien avec Majid, 15 ans, incarcéré en QM depuis 8 jours).

On voit ainsi, dans les paroles de Majid, le désir d'enfant mis en tension avec les exigences de la parentalité : il y aspire, mais pense que sa situation actuelle n'est pas propice à la parentalité. Cette idée a d'ailleurs été fréquemment exprimée par les jeunes, lorsqu'ils nous parlaient en entretien des jeunes incarcérés déjà parents. Parfois impressionnés, ils étaient unanimes pour considérer cette parentalité comme précoce, peu adaptée à la vie d'adolescent dans laquelle ils se reconnaissent. Pour la plupart des garçons rencontrés, une conjugalité stabilisée (par le mariage notamment) est la condition de la parentalité.

Cela n'est pas toujours le cas chez les filles, qui dissocient davantage leur mise en couple de l'éventualité d'un enfant. Elles conditionnent plus que les garçons la parentalité à un contexte familial (décohabitation) et économique (indépendance) favorable, non sans lien avec les normes de genre dominantes qui confèrent aux femmes la charge du quotidien des enfants et les invitent donc à prendre en compte les « à côté », autrement dit le travail parental. Au-delà de celles qui sont déjà mères (2 sur 12), la quasi-totalité des filles se projette dans la maternité, bien que cela ne fasse pas l'unanimité chez celles que nous avons rencontrées. Malgré tout, la maternité n'est pas envisageable pour le moment et elles estiment devoir attendre le « bon âge » (la vingtaine, voire 25 ans, le temps de « se calmer ») eu égard à leurs activités délinquantes qui marquent trop fortement leur parcours pour le moment.

On remarque dans les discours de la grande majorité des jeunes rencontrés (surtout dans ceux des garçons) la revendication d'une configuration familiale normée, qui étaye l'hypothèse d'une légitimité des valeurs traditionnelles chez les jeunes, contrastant fortement avec celles des générations de 1968 (Pagis, 2014). Il est d'ailleurs frappant de constater la ressemblance entre les discours des jeunes détenus que nous avons rencontrés et ceux qu'enregistraient les institutions de l'Éducation surveillée au milieu des Trente Glorieuses, c'est-à-dire *avant* les générations 1968. Dans ses recherches, Révenin (2015) s'est intéressé à ces archives, notamment à celles du Centre

d'observation de l'éducation surveillée de Savigny-sur-Orge, et relate les discours de jeunes garçons attachés à un avenir conforme, avec une femme, si possible au foyer, et des enfants. Cela nous rappelle combien les structures sexuelles, genrées, conjugales et familiales de la société contemporaine demeurent marquées par les normes de l'hétérosexualité reproductive. Les différentes vagues de l'enquête européenne sur les valeurs (enquête EVS (Événements de vie et santé), comportant des résultats sur les jeunes) permettent même d'appuyer l'hypothèse d'une importance croissante des valeurs liées à la conjugalité et à la vie amoureuse (notamment la fidélité) chez les jeunes, bien que, contrairement aux générations d'avant 1968, les jeunes connaissent aujourd'hui une sexualité plus libre avant leur mise en couple stabilisée (Déchaux, 2012). Les enquêtes EVS attestent par ailleurs aussi que les jeunes sont aujourd'hui davantage attachés au « travail » comme valeur que les générations précédentes (Gonthier et Lescure, 2012), ce qui pourrait expliquer le lien, dans leurs discours, entre les dimensions affectives et professionnelles de leurs aspirations.

5. Conclusion. La mise en conformité sociale saisie à partir de l'expérience carcérale

Les jeunes rencontrés en prison sont pour la plupart divisés entre leur expérience présente de la sexualité et de leur expérience de la vie affective, marquée par une forme d'insatisfaction liée à la difficulté à trouver le « bon » partenaire : un « mec sérieux », une « fille bien ». Ils sont en cela représentatifs de la jeunesse de classes populaires et de la difficulté à se placer sur le marché sexuel et amoureux, non sans lien avec la difficulté à trouver une place sur le marché du travail. La plupart des jeunes rencontrés semblent désirer, pour l'avenir, une situation de conformité aux normes de genre et de sexualité dominantes, mais également une situation conforme sur le marché du travail (par opposition à la délinquance, qui les a menés en détention). Cela se traduit par une volonté de fonder une famille, d'avoir des enfants, un travail honnête et stable.

La prison semble jouer un rôle singulier dans le passage à l'âge adulte de ces jeunes, celui du renforcement des normes sociales et de la consolidation d'un parcours marqué par une adolescence considérée par les institutions comme déviante (au sens où elle ne répond pas aux attentes sociales et tend à désorganiser la société), mais aussi par le désir d'un avenir des plus conformes.

Les jeunes détenus ne diffèrent pas du reste de la jeunesse des classes populaires en termes de normes sociales valorisées et d'aspirations à la conformité, tant la prison s'inscrit dans un continuum de socialisation. On peut en revanche considérer que l'univers carcéral tend à entériner des représentations du monde par la communauté de valeurs qui semblent opérer – au moins du point de vue du genre et de la sexualité – entre jeunes et professionnels de la détention. De plus, un élément d'explication concernant les aspirations des jeunes peut être repéré à travers l'univers de références culturelles disponible et mobilisé par les jeunes (et parfois par ceux qui les encadrent) en prison. Nous avons interrogé les jeunes sur leurs activités en détention, et plus spécifiquement sur leurs choix de programmes télévisuels, la télévision occupant une place importante dans le quotidien de la détention. Si les programmes visionnés varient d'un jeune à l'autre ou simplement au cours de la même journée – dessins animés sur la chaîne Gulli le matin, télé-réalité l'après-midi et/ou le soir, parfois informations ou documentaires et, lorsque c'est possible, films érotiques la nuit – il semblerait qu'un programme comme *Les Anges de la télé-réalité* (ou *Les Anges*) compte parmi les plus

regardés par les jeunes. Plusieurs fois cité en entretien, ce programme très populaire consiste à suivre des candidats de télé-réalité ayant participé à d'autres programmes par le passé. Les candidats vivent alors sous l'œil des caméras dans de grandes villas aux États-Unis, en Australie ou encore au Brésil (le lieu change chaque saison de l'émission) et doivent mener à bien un objectif (souvent professionnel) décidé au départ (devenir mannequin, danseur, chanteur, etc.). La mise en scène des rapports de genre qui a cours dans un tel programme fait écho aux aspirations à certains modes de vie et de relations évoqués par les jeunes en entretien, notamment concernant les rapports de genre.

On peut noter que les perspectives de vie dans lesquelles se projettent les jeunes, incluant une union hétérosexuelle, si possible légitimée par le mariage et donnant lieu à la naissance d'enfants, ainsi que l'idéal d'un travail honnête et honorable, correspondent globalement aux vies des professionnels qui les entourent. L'idéal des jeunes semble correspondre à celui des classes populaires et intermédiaires, majoritairement représentées en détention parmi les adultes (surveillants pénitentiaires, éducateurs de la PJJ – Protection judiciaire de la jeunesse, enseignants, professionnels de santé). Le modèle conjugal et parental que renvoient les adultes en prison est marqué par l'hétérosexualité (l'homosexualité des professionnels, parfois évoquée lors des entretiens, étant cachée aux jeunes, voire aux autres professionnels). Il est aussi marqué par une conjugalité, même si celle-ci est globalement peu évoquée (hormis des références fugaces aux conjoints, par exemple lorsque les professionnels se racontent leurs week-ends) et par l'évocation des enfants, le cas échéant. C'est ce modèle qui emporte l'adhésion des jeunes lorsqu'ils parlent de leurs aspirations, et l'on peut supposer que les adultes qui servent de référence aux jeunes dans la détention jouent un rôle dans la reproduction des normes sociales, genrées et sexuelles durant le temps d'incarcération, et peut-être au-delà.

Ces résultats de recherche ne signifient pas nécessairement que les jeunes se « projettent » dans les adultes qui les entourent, mais simplement qu'ils et elles partagent certaines normes de genre et de sexualité avec les professionnels. On pourrait également analyser cela comme une proximité de classe : hormis les professionnels du soin, davantage recrutés parmi les classes intermédiaires et supérieures, les éducateurs et éducatrices, surveillants et enseignants appartiennent le plus souvent aux classes populaires et intermédiaires (avec une plus forte représentation des classes populaires chez les surveillants). Avant d'être des jeunes « détenus », les jeunes rencontrés sont des jeunes de classes populaires, et leurs aspirations s'inscrivent dans un champ des possibles valorisant fortement le travail, l'hétérosexualité et la parentalité, tandis que leurs parcours scolaires et leurs rapports compliqués à l'autorité et aux institutions ne les incitent pas à s'imaginer une ascension sociale par les études. Il serait d'ailleurs intéressant d'enquêter, au-delà de cette recherche limitée aux jeunes détenus, sur les aspirations des jeunes non scolarisés dans leur diversité, sur leurs choix d'orientation dans les domaines professionnels, mais aussi sexuel et affectif, car la plupart des enquêtes réalisées à ce sujet concernent aujourd'hui les jeunes scolarisés, notamment lorsqu'il s'agit d'enquêtes quantitatives.

L'aspiration des jeunes détenus à la conformité semble ancrée dans leur expérience. Les jeunes élaborent ainsi un discours sur la société imprégnée des normes sociales au nom desquelles ils font l'objet d'un rejet, d'une lecture de leurs situations sous l'angle de la déviance. De manière générale, on voit que les aspirations des jeunes, même si elles

sont parfois éloignées de ce qu'ils vivent au moment présent, sont le produit d'un environnement qui valorise certaines dimensions de la vie sociale, notamment la réalisation de soi à travers le travail et la famille.

Bibliographie

Amsellem-Mainguy, Y. et M. Dumollard (2015). *Santé et sexualité des jeunes pris en charge par la PJJ*. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Balazs G. et J. P. Faguer (1979). Jeunes à tout faire et petit patronat en déclin, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26 (1), 49-55.

Beaud, S. (2014). Les trois sœurs et le sociologue, *Idées économiques et sociales*, 175 (1), 36-48.

Becker, H. (1963). *Outsiders. Essais de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions Métailié.

Bessin, M. et A. Vuattoux (2016). Les rapports d'âge dans les pratiques judiciaires. L'expérience institutionnelle des jeunes filles confrontées à la justice, *Agora débats/jeunesses*, 74 (3), 101-112.

Bourdieu, P. et J. C. Passeron (1964). *Les héritiers*. Paris : Éditions de Minuit.

Bozon, M. (1999). Les significations sociales des actes sexuels. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 128 (1), 3-23.

Bozon, M. (2012). Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes. Le garçon sans frein et la fille responsable, *Agora débats/jeunesses*, 60 (1), 121-134.

Cardi, C. (2007). Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social, *Déviance et Société*, 31 (1), 3-23.

Chantraine, G. (dir.) (2011). *Les prisons pour mineurs. Controverses sociales, pratiques professionnelles, expériences de réclusion*. Rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice. Lille : CLERSÉ.

Déchaux, J. H. (2012). Famille, que reste-t-il du modèle patriarcal ? In O. Galland et B. Roudet (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis trente ans*. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, La documentation française.

Delphy, C. (2013). *L'ennemi principal, tome 2 (« Penser le genre »)*. Paris : Syllepse.

Fassin D. et C. Kobelinsky (2012). Comment on juge l'asile. L'institution comme agent moral, *Revue française de sociologie*, 53 (4), 657-688.

François, A. (2016). La sexualité en milieu carcéral : au cœur des représentations de personnes incarcérées, *Champ pénal/ Penal field*, XIII.

Gonthier F. et E. (de) Lescure (2012). Malheureux en emploi, heureux au travail ? In O. Galland et B. Roudet (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis trente ans*. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, La documentation française.

- Hall, S. (2007). *Identités et Cultures. Politiques des cultural studies*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Joël-Lauf, M. (2016). *La sexualité en prison de femmes*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Nanterre.
- Juhem, P. (1995). Les relations amoureuses des lycéens, *Sociétés contemporaines*, 21 (1), 29-42.
- Le Caisne, L. (2004). L'économie des valeurs. Distinction et classement en milieu carcéral, *L'année sociologique*, 54 (2), 511-537.
- Lepoutre, D. (2001). *Cœur de banlieue*. Paris : Odile Jacob.
- Mauger, G. (2015). *Âges et générations*. Paris : La Découverte.
- Pagis, J. (2014). *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*. Paris : Presses de SciencePo.
- Peretti-Watel, P. (2010). *La société du risque*. Paris : La Découverte.
- Pialoux, M. (1979). Jeunesse sans avenir et travail intérimaire, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27 (1), 19-47.
- Régnier-Loillier, A. (dir.) (2009). *Portraits de famille. L'enquête étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris : Les éditions de l'Institut national d'études démographiques.
- Révenin, R. (2015). *Une histoire des filles et des garçons. Amour, genre et sexualité dans la France d'après-guerre*. Paris : Vendémiaire.
- Rubin, G. (2010). *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*. Paris : Les éditions EPEL.
- Sallée, N. (2016). *Eduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs*. Paris : Editions de l'École des Hautes études en sciences sociales
- Sayad, A. (1979). Les enfants illégitimes, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27 (1), 117-132.
- Truong, F. (2013). *Des capuches et des hommes. Trajectoires de "jeunes de banlieue"*. Paris : Buchet-Chastel.
- Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses universitaires de France – Le Monde.